

Rapport public Parcoursup session 2023

Université Clermont Auvergne - Licence - Géographie et aménagement

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de vœux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université Clermont Auvergne - Licence - Géographie et aménagement	Jury par défaut	Tous les candidats	100	382	352	373	17	50

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Plus spécifiquement, il est attendu des candidats en licence Mention GEOGRAPHIE ET AMENAGEMENT :

- * Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement
Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir analyser, argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire, éditer et traiter des contenus diversifiés.
- * Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)
Cette mention comporte obligatoirement des enseignements de langues vivantes. La maîtrise d'au moins une langue au niveau baccalauréat est donc indispensable.
- * Etre intéressé par la démarche scientifique
Cette mention suppose la capacité à comprendre et produire des raisonnements logiques et argumentés à partir de données et de concepts issus de différentes disciplines.

* Faire preuve de curiosité intellectuelle et plus particulièrement pour les sciences humaines

La licence Géographie et Aménagement a pour objet l'étude et la compréhension du phénomène humain, dans toute sa richesse, sa spatialité, sa temporalité, sa diversité, sa complexité.

* Avoir un intérêt pour la recherche documentaire

La formation requiert l'analyse combinée de nombreuses sources de nature très diverse qu'il faut pouvoir comprendre et mettre en perspective.

* Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail

Cet attendu marque l'importance, pour la formation en Géographie et Aménagement, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome. Comme beaucoup de formations universitaires, cette formation laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

* Avoir un intérêt pour les questions de société, les problématiques environnementales, l'aménagement et l'occupation des espaces

L'intérêt pour la géographie est bien évidemment essentiel, mais la Licence Géographie et Aménagement impose également, de par sa transdisciplinarité, une curiosité pour l'environnement, l'aménagement des territoires et le lien social qui font appel à des notions relevant du droit, des sciences de la vie et de la terre, de la sociologie et du numérique.

Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Centrée sur l'organisation de l'espace, les rapports sociétés/environnement et l'aménagement des territoires, la licence Géographie et aménagement ouvre aux métiers en lien avec les territoires (aménagement, développement, urbanisme, gestion environnementale, cartographie), à l'enseignement, la recherche ou la fonction publique territoriale.

Les plus de la formation :

Des effectifs raisonnables/un bon suivi des étudiants, des enseignements variés (cours/TD, cartographie numérique, sorties de terrain), une grande diversité de débouchés professionnels, un stage obligatoire et des intervenants professionnels en L3, de nombreuses possibilités d'études à l'étranger.

Informations complémentaires :

[Licence Géographie et Aménagement](#)

[Taux de réussite en première année](#) en fonction du baccalauréat

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La formation n'est pas sélective. La Commission d'examen des Vœux a ordonné les candidatures. Elle a identifié des profils auxquels elle proposera une réponse OUI SI dans l'attente d'une analyse plus spécifique à la rentrée universitaire.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

La Commission d'Examen des Vœux recommande aux candidats de lire la fiche ParcourSup avec attention. Des informations détaillées sur la formation sont également disponibles sur le site de l'Université Clermont Auvergne : <https://www.uca.fr/> Il est fortement conseillé aux candidats de lire le livret de l'étudiant en licence Géographie et aménagement afin de comprendre la formation et ses débouchés, et de réaliser le niveau de spécialisation de cette licence, dès la première année.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Prioritairement les notes en histoire-géographie lorsque cet enseignement est suivi, ou son équivalent	Les notes en histoire-géographie lorsque cet enseignement est suivi, ou son équivalent	Bulletins de 1ère et Terminale et tout autre bulletin transmis par le candidat	Essentiel
	Résultats aux épreuves terminales dans les enseignements de spécialité : Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques, Sciences économiques et sociales et Sciences de la Vie et de la Terre		Notes du baccalauréat	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail		Fiche Avenir, Appréciations des bulletins de notes disponibles	Important
	Expression écrite et orale rédactionnelles		Bulletins de 1ère et Terminale et tout autre bulletin transmis par le candidat	Essentiel
	Raisonnement logique et scientifique		Bulletins de 1ère et Terminale et tout autre bulletin transmis par le candidat	Essentiel
Savoir-être	Autonomie, Capacité à s'investir, Implication		Fiche Avenir	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Capacité à réussir		Fiche Avenir	Important

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
	Adéquation du parcours d'études et cohérence du projet		Scolarité, Projet de formation Activités et centres d'intérêt	Important
	Motivation et connaissances de la formation		Projet de formation, Activités et centres d'intérêt	Complémentaire
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement citoyen, associatif, étudiant...		Activités et centres d'intérêt, Projet de formation	Complémentaire

Signature :

Mathias BERNARD,
Président de l'établissement Université Clermont
Auvergne